

# AVIS PUBLIC

Édition du 20 octobre 2018

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0798-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0798-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser la superficie maximale autorisée pour un garage d'auto permanent attenant à un bâtiment principal (accessoire à un usage résidentiel), de clarifier la hauteur maximale autorisée pour les clôtures, haies et murs de maçonnerie (accessoire à un usage résidentiel) dans la zone résidentielle IN06R, d'autoriser les bureaux de vente à l'intérieur des projets de développement résidentiel, d'autoriser les événements temporaires dans les zones publiques, de permettre les bâtiments de 4 étages avec toits plats dans les zones résidentielles GG02R, GG03R et GG05R, de ne plus inclure les bureaux et l'entreposage dans le calcul de la superficie maximale pour la classe d'usages « Iart » dans la zone commerciale HJ23C, de retirer les classes d'usages « Iart », « Ient » et « Imanu » des usages autorisés dans la zone industrielle GJ17I, de retirer des cours d'eau dans le secteur du 11<sup>e</sup> Rang et de retirer un cours d'eau situé entre les rues de Lacolle et de Lachute, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP18-2018 et SP18-2018 ».
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 17 octobre 2018.
4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 17 octobre 2018.

Donné à Granby, Québec, ce 20 octobre 2018.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M<sup>e</sup> Catherine Bouchard